

L'ISRAËL EST DEvenu LE 85^{EME} MEMBRE DU SYSTEME DE MADRID

A compter du 1er septembre 2010, le système de Madrid entrera en vigueur à Israël.

La mise en œuvre du système de Madrid à Israël implique de nombreux changements, et notamment les suivants:

- Le système d'enregistrement des marques devient multi-classes
- Israël peut être désigné par une marque internationale
- Une marque Israélienne peut servir de base pour une marque internationale (les demandes de marques internationales peuvent ainsi être effectuées auprès de l'office Israélien des marques)
- Les marques seront enregistrées et renouvelées pour des périodes de dix ans. Toutefois, les marques arrivant à échéance entre le 1er Septembre 2010, et le 30 Novembre 2010 pourront être renouvelées, avant le 31 août 2010, pour une période prolongée de quatorze ans.

PARIS

Cabinet Regimbeau
20, rue de Chazelles
75847 PARIS CEDEX 17
Tél. : +33 (0) 1.44.29.35.00
Fax : +33 (0) 1.44.29.35.99
Contact : paris@regimbeau.eu

RENNES

Cabinet Regimbeau
Espace performance
Bâtiment K
35769 ST GREGOIRE CEDEX
Tél. : +33 (0) 2.23.25.26.50
Fax : +33 (0) 2 23.25.26.59
Contact : rennes@regimbeau.eu

LYON

Cabinet Regimbeau
139, rue Vendôme
69477 Lyon Cedex 06
Tel :+33 (0)4 72 83 85 70
Fax : +33 (0)4 78 24 30 78
Contact : lyon@regimbeau.eu

GRENOBLE

World Trade Center
5 place RobertSchuman
BP1510
38025 Grenoble Cedex 1
Tél. : +33 (0) 4 76 70 64 79
Fax : +33 (0) 4 76 28 28 49
Contact :
grenoble@regimbeau.eu

MONTPELLIER

Cabinet Regimbeau
La Coupole Sud
329, rue Léon Blum
34000 MONTPELLIER
Tel :+33 (0)4 99 53 21 70
Fax : +33 (0)4 99 53 21 75
Contact :
montpellier@regimbeau.eu

L'examen des marques internationales désignant Israël restera identique à celui des marques nationales Israéliennes.

Israël devient ainsi le 85ème membre du système de Madrid, système qui augmente le nombre de ses membres chaque année et dont le prochain pourrait être l'Amérique Latine.

Caroline HUGUET (huguet@regimbeau.eu),
Juriste Propriété Intellectuelle

Paris, le 30 juillet 2010

A propos du Cabinet Regimbeau :

Le Cabinet Regimbeau, Conseil en Propriété Industrielle, accompagne depuis plus de 75 ans les entreprises et les porteurs de projets des secteurs privés et publics, pour la protection, la valorisation et la rentabilisation de leurs innovations (brevets, marques, dessins et modèles). 10 associés animent une équipe de 180 personnes, dont les compétences s'exercent dans tous les aspects stratégiques de la propriété industrielle: veille technologique, contrats de licence, audit de portefeuilles de PI, négociations dans le cadre de partenariat, acquisition des droits, contentieux. La force de frappe homogène du Cabinet Regimbeau et de ses agences régionales permet de répondre à des logiques stratégiques internationales, tout en préservant des relations personnalisées de très haute qualité avec ses clients.